

Martine
GUERIN
Deuxième adjointe

La Neige

Vous ne l'entendez pas tomber, quoique, mais elle est bien là, blanche, silencieuse, douce et froide.

Rencurel a revêtu son manteau d'hiver, les cristaux scintillent au soleil, alors offrez-vous ce cadeau de la nature, allez glisser, " raquetter ", marcher sur cet univers blanc immaculé.

Amis Rencurellois, passez un bel hiver.



L'air du temps

Sommaire

C'était le mois dernier **2**

- Marché de Noël
- Dégradation de la ferme de Fessole
- Les décisions du conseil

Le point sur... **4**
Nos projets pour 2021

Nouvelles du Parc **6**

- Innover à la campagne
- Inventaire des arbres remarquables

À venir **7**

En bref **8**

Question de gentilé...

Doit-on écrire Rencurelois ou Rencurellois ? Le dilemme orthographique s'est déjà posé maintes fois depuis la reprise en main du bulletin par la nouvelle équipe d'élus, et se pose à nouveau ce mois-ci dans l'éditorial ci-contre.

Tout d'abord, il faut savoir que le gentilé (nom des habitants d'un lieu) échappe à toute réglementation stricte : il n'existe pas de dictionnaire spécifique consacré à ce sujet, et ni l'Académie française, ni la commission nationale de toponymie ne semblent aptes à donner leur avis. Pour faire court : s'il n'est pas interdit d'acter un gentilé par délibération municipale, c'est avant tout l'usage qui prime.

Et là, c'est le drame ! La logique (notre page wikipédia, plusieurs courriers officiels, et la simplicité) voudrait que le mot, formé par le nom de la commune servant de radical auquel on ajoute le suffixe -ois, s'écrive Rencurelois, avec un seul L donc.



(suite en page 2)

n°198
Février 2021

Bulletin mensuel de Rencurel
615, rue de la mairie - 38680
RENCUREL
Téléphone : 07 84 38 89 73
@ : contact.rencurel@orange.fr
Dépôt légal : janvier 2021
Directeur de publication :
Rémy Bortolato
Coordination, maquette
& mise en page :
Communication communication
Tirage en 200 exemplaires
sur papier recyclé : 
Publipassion
25, rue du Faubourg Vinay
38160 SAINT-MARCELLIN
Ont contribué à ce numéro :
Nicole Bouet, Martine Locatelli,
Anne Lefèvre, Clélia Dougère,
Christine Bello Glénat, Carla
Palomino.

Question de gentilé... (suite)

Cependant la forme utilisant LL semble bien plus employée : si on en croit une simple recherche internet, « Rencurelois » ne rencontre que 31 occurrences, quand « Rencurellois » en rencontre 267. L'explication vient du fait que si, en français, le doublement des consonnes est peu ou prou aléatoire, en latin il s'avère bien plus fréquent (à cause des déclinaisons, sans rentrer dans les détails), et c'est le cas pour notre commune où « *ecclesiam de Rencurellis* » (l'église de Rencurel) apparaît dans une charte datant du 29 mars 1210. Il apparaît donc que nous soyons Rencurellois et Rencurelloises (avec une majuscule s'il vous plaît), du moins si l'on se fie à l'usage le plus répandu et à l'Histoire. De là à vous dire si nous sommes Vertacomicrosiens ou Vertacomirisiens, ça, c'est un autre débat !

C'était
le mois
dernier

Marché de Noël



Le samedi 19 décembre 2020 nous avons pu, in extremis et contrairement à nos prévisions pessimistes, organiser un marché de Noël dans la cour de l'école du village.

Depuis 9 heures du matin jusqu'en début d'après-midi, les habitants ont pu déambuler entre une dizaine de stands, au son de la guitare et de l'accordéon.

Nous remercions chaleureusement Carla et Étienne, sans qui rien n'aurait été possible.

Un grand merci également à tous les exposants qui ont, une fois encore, répondu présents au déboté.

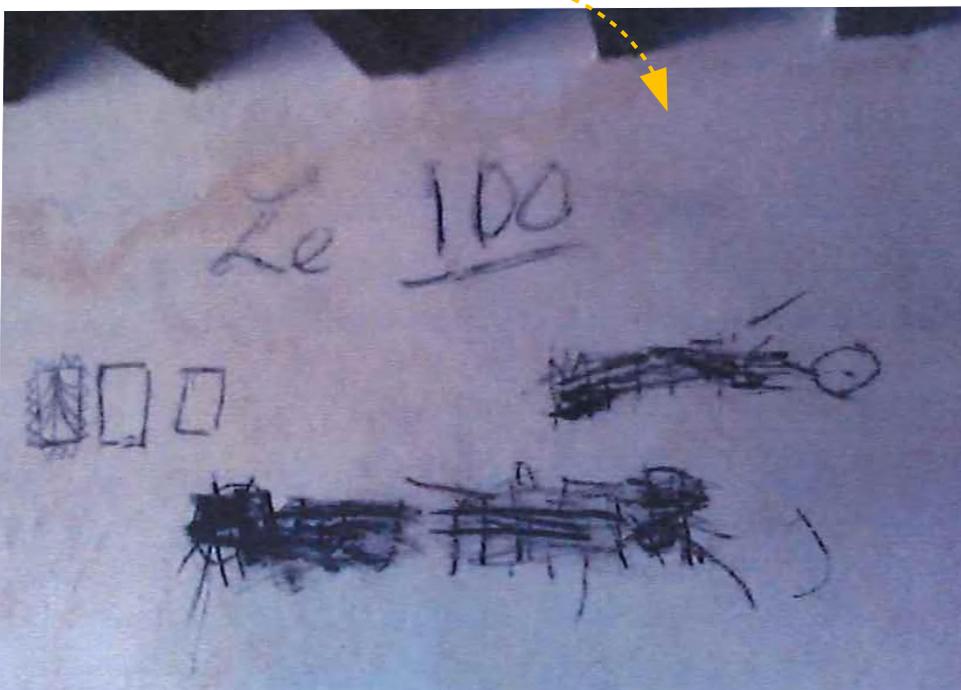
Dégradations de la ferme de Fessole

Le département de l'Isère possède et entretient les ENS des Rimets et des Écouges avec nos impôts. Or, durant le deuxième confinement, le 17 novembre dernier, la partie en libre accès du bâtiment de la ferme de Fessole (situé sur la commune de La Rivière) a subi des dégradations volontaires :

- fenêtre fracturée
- montant en béton d'une porte cassé pour accéder à une pièce fermée au public
- inscription sur un mur crépi à la chaux

Dans le livre d'or disponible sur place, un mot a été laissé indiquant la venue d'un groupe le 14 novembre à l'occasion de l'anniversaire de l'un d'entre eux « Kévine ». Un témoin a expliqué au garde de l'ENS avoir vu trois personnes repartir le dimanche 15 en direction de Montaud.

Si vous disposez d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter la direction de l'aménagement au 06 33 00 42 73.



- **Contrats de vente de chaleur** – Proposition de contrats de chaleur avec le foyer de fond, le ski club ainsi qu'avec le gestionnaire de la salle hors sac. Ces contrats seraient conclus par saison hivernale (du 15 décembre au 15 mars, avec possibilité sur demande écrite d'étendre cette période compte tenu des conditions d'enneigement) et pour 10 ans.
- **Bail de la salle hors sac** – Un bail est proposé à M. Martial AÏT BRAHAM pour la location de la salle hors sac. Ce bail débute le 1^{er} décembre 2020 et se termine le 31 mars 2021 au prix de 250 € par mois charges non comprises.



Nous ne pouvons, faute d'espace suffisant, publier les comptes-rendus du conseil dans leur intégralité. Mais vous pouvez tous les retrouver sur le site internet de Rencurel : www.rencurel-vercors.fr dans l'onglet "Vie municipale". N'hésitez pas à les consulter !

Conseil municipal du 16 décembre 2020

- **Engagement des dépenses** – Le conseil municipal engage les dépenses d'investissement, conformément à l'article L1612-1 du CGCT, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, soit $\frac{1}{4}$ des immobilisations incorporelles pour un total de 3 912,75 €, $\frac{1}{4}$ des immobilisations corporelles pour un total de 14 376 € et $\frac{1}{4}$ des immobilisations en cours pour un total de 37 012,75 €.
- **Rémunération des intervenants occasionnels** – Modification de l'indice de rémunération des employés occasionnels intervenant pour le déneigement ou pour seconder l'agent titulaire.
- **Décisions modificatives du budget de la chaufferie** – Le conseil décide des modifications suivantes : fonctionnement dépense : (eau +50 €, énergie -450 €, combustibles -7500 €, entretien autre -1500 €, maintenance -565 €, assurances -8 €) ; fonctionnement recette : (autres produits -18349 €, subvention commune +8376 €).
- **Budget de la piste de Neurre** – Suppression du budget annexe de la piste de Neurre.
- **Décisions modificatives du budget de la commune** – De la même manière que précédemment pour la chaufferie, le conseil décide de modifications visant à rééquilibrer les lignes budgétaires.
- **Exonération des loyers** – Considérant les conséquences de la crise sanitaire, le conseil municipal décide, suite aux demandes des intéressés, l'exonération des loyers de novembre et de décembre du centre des Coulmes et de la salle hors sac, ainsi que l'exonération de l'abonnement au contrat de vente de chaleur de Vacances Léo Lagrange (M. Aït Braham n'ayant pas encore conclu un tel contrat).
- **Actions 2021 prévues à l'ENS des Rimets** – Le conseil autorise madame le maire à lancer une procédure de consultation pour les actions SE2 (suivi de l'état de conservation des pelouses sèches), SE3 (suivi des papillons et recherche d'espèces patrimoniales) et SE8 (inventaire des orthoptères) prévues au plan de gestion établi pour la période 2016-2025.

Gazette Flash Eco

Nous mettons à disposition des lecteurs éventuels un fascicule de 8 pages diffusé par la préfecture de l'Isère et consacré à l'actualité et aux mesures économiques liées au COVID-19.

Au sommaire : mesures exceptionnelles gouvernementales pour les stations de ski, fonds national de solidarité pour les entreprises, ce qui change au 1^{er} janvier 2021, visite d'une fabrique de masques, contacts et liens utiles.

Pour ceux qui reçoivent l'ADT par courriel, la gazette vous a été envoyée en même temps que le fichier pdf du journal.

L'année 2021 démarre sur les chapeaux de roue pour l'équipe municipale. Nos actions respectives commencent à se concrétiser, dans divers domaines, et sur différents sujets. Nous aurions aimé vous présenter toutes ces démarches physiquement et de vive voix, mais il semble que cela soit toujours irréalisable.

Côté finances

Nous avons pris connaissance du budget en cours d'exercice ; il nous faut encore l'appréhender, le comprendre, l'assimiler, puis prendre des décisions, faire des choix sur les dépenses engagées au cours des précédents mandats.

De plus, la crise sanitaire a créé des besoins, des demandes de soutien, des changements, ce qui évidemment réduit nos recettes... donc un équilibre est à trouver cette année.

Nous préparons l'avenir proche et plus lointain avec un budget prévisionnel dont le vote est prévu au premier trimestre 2021.

Relations intercommunales

Dans les prochains mois nous entrerons en contact avec les associations de nos villages voisins (prioritairement St Julien & St Martin) pour, dans un premier temps, rencontrer leurs dirigeants et nous informer de leurs actions à venir.

Nous invitons tous les habitants de Rencurel intéressés à nous accompagner dans cette démarche, surtout si vous connaissez des membres de ces associations susceptibles de faciliter le processus.

Concours de fleurissement

Une idée a germé... pour le printemps qui devrait arriver dans quelques semaines, nous aimerions vous proposer un concours, ni de tarot, ni de pétanque... mais de fleurissement.

Un jeu très sérieux, pour créer du lien et partager.

Nous vous en dirons plus dès le mois prochain...

Centre des Coulmes

Le décret tertiaire, entré en vigueur en octobre 2019, précise les modalités d'application de la loi ELAN sur les objectifs de réduction de la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire français. Le décret s'applique à l'ensemble des bâtiments à usage tertiaire dont la surface dépasse les 1000 m², ce qui est le cas du Centre des Coulmes.

Une étude sera donc engagée pour faire un état des lieux de la situation. Contact sera pris avec l'AGEDEN ou l'ADEME pour nous accompagner dans cette démarche.

Environnement & territoire

Cette année nous essayons de mettre en place des actions concrètes et réalisables qui nous paraissent importantes pour le village :

- Rencontre avec les acteurs locaux (association des pêcheurs, des chasseurs, etc)
- Création d'un groupe d'habitants pour réfléchir aux orientations pédagogiques de l'ENS des Rimets
- Réflexion sur un protocole de lutte contre la renouée du Japon (en coordination avec les acteurs locaux)
- Sensibilisation des communes voisines (notamment St Julien) aux dangers de l'ambrosie
- Réflexion sur la gestion intercommunale des déchets verts (contact avec les municipalités voisines, avec la SMVIC, évaluation de nos besoins, etc)



Espace Albert Collavet

Aménager l'esplanade située en contrebas de Cordet, le long de la Doulouche, est toujours un projet en cours. Il devrait débiter par l'ouverture de voies d'escalade. Une réflexion est également menée, conjointement à l'association des pêcheurs.

École de la Balme

Le transfert de l'école de la Balme dans la salle du Coucourou vient de passer une première étape d'importance : le projet est validé par les services de l'État. Reste maintenant à finaliser le financement et à programmer les travaux (en une seule tranche ou en deux ? Durant les vacances d'hiver ? De printemps ? D'été ?).

Si vous souhaitez nous contacter, participer à l'un ou l'autre de ces projets, nous en proposer d'autres, nous faire profiter de vos compétences, de vos connaissances : remplissez le formulaire que nous vous distribuons avec ce numéro du bulletin communal, et retournez-le à la mairie.

Profitez-en pour vous impliquer, soyez constructifs, faites en sorte que vos préférences et votre avis aient un impact direct sur notre action publique.

Périscolaire

Cet automne nous avons mis en place un service de périscolaire les lundis, mardis et jeudis matins. Du coup, en décembre, nous avons fait un premier bilan : il se trouve que seul le créneau du mardi matin a accueilli un nombre suffisant d'enfants pour justifier sa pertinence.

Nous avons donc pris la décision de supprimer à partir du 1^{er} février, les créneaux des lundis et jeudis matins.

Pont des Gondrands

Une intervention est à programmer sur le pont enjambant la Doulouche au niveau des Gondrands, des éléments de structure montrant des signes de faiblesse.

Site internet

Le site internet de la commune est en train d'être intégralement repensé. Une première version devrait déjà être mise en ligne cet été.

Affichage

Nous n'avons actuellement qu'un seul panneau d'affichage sur la commune, celui au centre du village. Nous comptons installer deux nouveaux panneaux, un au Col et l'autre à la Balme, afin de faciliter la visibilité des informations par tous.

Lieu partagé

Un groupe de 10 personnes est déjà constitué autour de ce projet. L'impossibilité de se retrouver a mis le projet en pause mais seulement en pause. 2021 sera une année pour constituer le dossier (lieu – statut – financement – organisation générale, etc). Nous espérons relancer la réflexion rapidement. Si vous voulez rejoindre ce groupe manifestez-vous en mairie ou par mail.

Parc de la Balme / Marché permanent

Comme vous le savez déjà, le parc de la Balme, le parc Jean Serratrice, est en réflexion de restructuration. Il permettra d'accueillir un marché permanent le samedi matin. Les travaux devraient débuter prochainement pour une mise à disposition à la sortie des premiers légumes !

Le Marché du Village

Depuis l'ouverture en juin 2019, la vente à la Ferme des Sisampas est devenue un petit marché tout mignon, avec des exposants de plus en plus nombreux et divers, mais aussi des clients en augmentation et bien fidèles, sans oublier les belles interactions avec d'autres associations du village et des animations ! Enfin, la cour de la grange et le parking sont devenus très justes en places...

C'est pour cette raison que nous avons eu l'idée de créer un vrai marché régulier tous les samedis dans le parc à la Balme : Le Marché du Village. Nous voulons que cet espace soit une version améliorée de ce qui se passe déjà à la Ferme : l'endroit où trouver des produits de qualité et locaux et leurs créateurs, là où rencontrer les voisins et des étrangers, l'endroit où proposer des animations... manger ensemble, même danser ! En bref, Le Marché du Village a l'inspiration d'être un des espaces de vie du village.

La mairie nous accompagne et ensemble nous avons commencé à réfléchir à l'aménagement de l'espace pour pouvoir vous accueillir à partir de ce printemps.

Si vous avez des idées, des propositions ou des remarques, n'hésitez pas à nous écrire un mail à l'adresse : fermedessisampas@gmail.com, votre vision nous intéresse, c'est un projet pour tous !

Nous espérons vous voir bientôt !

Carla Palomino

Participez à un inventaire des arbres remarquables du Vercors :

- 👉 des arbres anciens avec des cavités,
- 👉 des parties mortes,
- 👉 des trous de pics,
- 👉 des formes particulières...

Des arbres que vous repérez lors de vos balades et randonnées. Vos témoignages permettront d'établir une cartographie de ces arbres dont l'intérêt écologique ou culturel est non négligeable.



Les informations recherchées et à communiquer au parc sont les suivantes :

- 👉 la localisation (point GPS ou adresse),
- 👉 des photos de l'arbre dans son ensemble et des parties qui vous semblent intéressantes (cavités, branches mortes, végétations qui se trouvent sur l'arbre, etc),
- 👉 l'espèce, si vous la connaissez,
- 👉 l'âge de l'arbre, si vous en avez une idée, et son histoire (usages, pratiques, etc).

Faites remonter vos trouvailles et vos questions éventuelles par courriel : participation@pnr-vercors.fr

Innover à la campagne

" Innover à la campagne " est une belle initiative visant à montrer qu'il est possible de créer loin des grandes métropoles des projets inventifs dans tous les secteurs d'activité. Le prix souhaite à la fois valoriser ce qui se fait déjà à la campagne et susciter des vocations en aidant les entrepreneurs. À gagner : la médiatisation de votre projet ou de votre entreprise à travers les médias partenaires (notamment Capital, La Croix et le groupe de presse Milan), la mise en relation avec un mentor appartenant à une grande entreprise, la participation à une rencontre regroupant toutes les entreprises nominées ainsi que les membres du jury au Pont du Gard... en bref : un gain non négligeable de visibilité et de réseau ! D'autant qu'il n'y a pas qu'un seul prix en jeu, mais plusieurs, chacun étant associé à un partenaire prestigieux : prix Carrefour & jeunes agriculteurs, prix Terre & Fils pour les savoir-faire, prix spécial Engagement et territoire, prix Parcs naturels régionaux de France.

Peuvent s'inscrire jusqu'au 10 mars 2021 les créateurs d'entreprises en activité ayant déjà généré un chiffre d'affaires (peu importe le montant) et dont l'activité :

- 🌸 se situe " à la campagne ",
- 🌸 existe sous forme de société (dont coopératives) depuis 1 an minimum et 15 ans maximum, ou sous forme d'association,
- 🌸 n'a pas un caractère polluant, dangereux, ou de lien avec le commerce des armes,
- 🌸 a un caractère " innovant ".

L'annonce des nominés aura lieu le 5 avril prochain. S'ensuivront : le 26 mai, une soirée grand public et conférence / table ronde, au Pont du Gard ; et le 27 mai, toujours au même endroit, l'audition des nominés, la délibération du jury, la désignation des lauréats et la cérémonie de remise des prix.



Annoncer les événements à venir, si longtemps à l'avance, pendant cette période d'épidémie larvée où les directives et les autorisations varient aléatoirement d'une semaine à l'autre, est une gageure. Pour ce mois de février, quelques dates semblent se maintenir pour le moment... croisons les doigts ! Pensez toutefois à vérifier auprès des organisateurs les horaires et les précautions sanitaires qui peuvent, jusqu'au dernier moment, changer radicalement.

Théâtre à la Chapelle-en-Vercors

Vendredi **5 février 2021** à 20h, durée : 1h10, à partir de 14 ans, salle polyvalente de La Chapelle-en-Vercors.
 Seasonal Affective Disorder (Trouble Affectif Saisonnier) est une rencontre imprévue, une cavale poétique et amoureuse sous forme de road trip, rythmée par l'écriture incisive de Lola Molina. Vlad et Dolly font d'emblée penser à un couple mythique de l'histoire du crime et du 7ème art : Bonnie and Clyde. Avec un côté Lolita. Quadragénaire un peu marginal, Vlad rencontre Dolly un soir d'hiver, à l'heure où les hommes ont assez bu pour croire aux mensonges des jeunes filles qu'ils rencontrent dans les bars. Courses-poursuites, vols à main armée, nuits blanches... L'hiver de Vlad et Dolly est sans repos.

Texte : Lola Molina Mise en scène : Léo Plotton
 Avec Anne-Lise Heimbürger et Laurent Sauvage
 Production : compagnie Léla
 Tarifs non communiqués à cette heure.
 Renseignez-vous auprès de l'office du tourisme du Vercors-Drôme 06 75 11 81 19 www.vercors-drôme.com



Cinéma à St Martin

Mercredi **17 février**, 20h30, à la salle des fêtes de St Martin-en-Vercors.
 La programmation n'est pas encore connue à ce jour.
 Renseignez-vous auprès de l'office du tourisme du Vercors-Drôme 06 75 11 81 19 www.vercors-drôme.com

Championnat de France de ski d'orientation

Samedi **6** et dimanche **7 février**, en accès libre.
 Samedi, rendez-vous est donné sur le domaine nordique d'Herbouilly pour l'épreuve de Mass Start. Dimanche, la course de longue distance se déroulera sur le domaine nordique de Font d'Urle-Chaud Clapier.
 Renseignez-vous auprès de l'office du tourisme du Vercors-Drôme 06 75 11 81 19 www.vercors-drôme.com



Février à la station des Coulmes

Concernant plus spécifiquement notre commune, les "Nocturnes de l'alpin" prévues tous les week-ends ce mois-ci sont annulées puisque les remontées mécaniques resteront fermées.
 Quant à la soirée "Nocturne raquettes", prévue le samedi **13 février 2021**, le repas envisagé semble d'ores et déjà compromis. N'hésitez pas à vous renseigner au 04 76 38 96 61, par courriel adressé à stationdescoulmes@orange.fr ou sur le site internet (en cours de construction) www.coulmes-vercors.com
 Le foyer de ski de Rencurel est ouvert entre 9h et 17h du lundi au dimanche sous réserve d'enneigement.



Cet hiver 2021 démarre en trombe ! Si nous nous posons des questions cet automne, la neige et le froid sont bien au rendez-vous. Et avec eux, la thématique " déneigement " qui nous ferait presque apprécier le réchauffement climatique !

En effet, de nombreuses doléances (parfois exprimées sans délicatesse) nous amènent à préciser certains points. La commune ne peut pas répondre à toutes les exigences. Les moyens humains, matériels et financiers dont nous disposons ne sont pas les mêmes que dans d'autres municipalités, mêmes voisines, comme celle des 4 montagnes par exemple.

Il en va de même pour le profil des routes communales, dont certains points (la Lauze, la Côte, les Pinets...) sont historiquement connus pour être problématiques. Malgré tout le professionnalisme et la bonne volonté humaine, la nature aura toujours le dernier mot. Le déneigement sera effectué comme il l'a toujours été jusqu'à présent, et nous invitons les usagers " surpris " par la neige en hiver à 1000 mètres à s'adapter et à anticiper leurs déplacements;

Bien évidemment, si des bonnes âmes ont des idées et surtout des moyens novateurs, qu'elles se fassent connaître ! Allez courage, plus que 3 mois à tenir où la neige risque de tomber... en attendant l'hiver prochain.

Malgré l'opération subie par Diego, le magasin reste ouvert. Seuls les horaires changent un peu :

- Mardi, jeudi & vendredi à partir de 9h
- Samedi & dimanche à partir de 7h30

Le soir, en raison du couvre-feu à 18h entré en vigueur, l'établissement est fermé.

En plus du pain et des viennoiseries, vous pouvez toujours commander pizzas, burgers ou plats à emporter pour un retrait avant midi... d'autant que les pizzas et les plats à emporter se réchauffent très bien (au four traditionnel pour les pizzas, et au four à micro-ondes pour les plats cuisinés). Alors n'hésitez pas et à bientôt !

La P'tite pause



La commune de Rencurel recherche quelqu'un pour assurer :

- Le périscolaire du mardi matin de 8h à 8h45
- celui des lundis, mardis et jeudis soir, de 17h à 18h
- L'accompagnement au restaurant scolaire de l'école de la Balme de 12h à 13h deux à trois fois par semaine

Soit environ 8 heures hebdomadaires, en CDD, taux horaire SMIC. À pourvoir rapidement.

Postulez par voie postale au 615 rue de la mairie, ou par courriel à rencurel.mairie@orange.fr

Offres d'emploi

La commune de St-Gervais recherche un **agent technique polyvalent** sur un temps complet (35h hebdo) avec pour missions la maintenance et l'entretien des bâtiments communaux (petits travaux de plomberie, électricité, maçonnerie et rénovations diverses) ainsi que celui des espaces verts et des voiries (tonte, taille, nettoyage). Un permis poids lourd et/ou conduite de tracteur est souhaité.

Le poste est à pourvoir le 1er mars 2021.

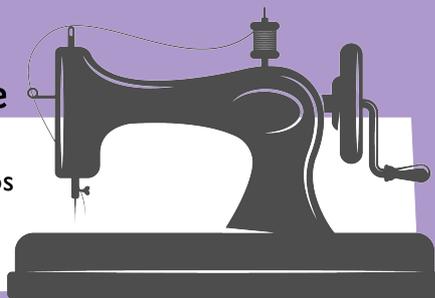
la date limite pour poser votre candidature est fixée au 8 février.

Envoyez vos CV et lettres de motivation à monsieur le maire par voie postale au 11 place du village 38470 St-Gervais ou par courriel à mairie.st-gervais@wanadoo.fr

Madame Borrelli, Couturière

À la Balme de Rencurel pour vos réparations, vos transformations et vos confections neuves.

Téléphone 04 76 38 56 05 ou 06 29 73 02 67



Infos pratiques

Horaires de l'agence postale
Du lundi au jeudi
De 9h30 à 12h

La mairie est ouverte
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat
615 rue de la mairie
38680 Rencurel
04 76 38 97 48
rencurel.mairie@orange.fr

Conseillers municipaux
07 84 38 89 73
contact.rencurel@orange.fr

Prochain conseil municipal
12 février 2021 à 18h30

Participer à l'air du temps
Demande d'article → 14 - 02
Livraison d'article → 21 - 02